

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination et du management
de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE DE LA CHEVROLIERE

**AVIS DE PROLONGATION D'OUVERTURE
D'ENQUETE PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral du 3 février 2012, il a été prescrit l'ouverture, **du 12 mars au 12 avril 2012 inclus**, d'une enquête publique portant sur la demande formulée par l'EARL « Les Colverts », en vue d'être autorisé à procéder à l'extension d'un élevage de poulettes futures pondeuses d'une capacité totale de 60.000 animaux équivalents volailles, au lieu dit « Le Motois » à LA CHEVROLIERE.

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-15 du code de l'environnement et sur décision de M. Gilbert FOURNIER, commissaire-enquêteur, l'enquête publique est **prolongée jusqu'au 19 avril 2012.**

M. Gilbert FOURNIER assurera la réception du public, en mairie de LA CHEVROLIERE, lors de la permanence du **jeudi 19 avril 2012 de 14 h.30 à 17 h.30 .**

Pendant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de LA CHEVROLIERE, aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Le public pourra également consulter le dossier dans les mairies de SAINT PHILBERT DE GRANDLIEU, GENESTON, SAINT COLOMBAN, LE BIGNON et MONTBERT aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Toute correspondance pourra être adressée au commissaire-enquêteur en mairie de LA CHEVROLIERE .

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation, assortie du respect de prescriptions, ou un refus.